



SÉMINAIRE

PASS « Expert en conseil patrimonial et Ingénierie du Patrimoine du Chef d'Entreprise »

Du Lundi 18 au jeudi 21 Novembre 2019

Bulletin et règlement à adresser à :

AUREP - Laëtitia Gallon - 36 rue du Maréchal de Lattre et de la 1^{ère} Armée - 63 000 Clermont-Ferrand -
Contact@aurep.com - Tél : 04-73-17-15-10 - Fax : 04 73 29 11 96

INFORMATIONS PERSONNELLES (1)

<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom	
Prénom	
Téléphone	
E-mail personnel	

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES (1)

Situation professionnelle :

Salarié(e) non-salarié(e) Retraité(e) A la recherche d'un emploi

Secteur d'activité :

Assurance Avocat Banque Conseil en Gestion de Patrimoine
 Expertise-comptable Notariat Autre (préciser):

Fonction :

Société :

S'inscrit au séminaire « Pass ECP + IPCE » qui se déroulera à Clermont-Ferrand du **lundi 18 au jeudi 21 novembre** (3.5 jours) et adresse **un chèque de 995 € (non soumis à TVA) à l'ordre de l'Aurep. (2)**

Souhaite la validation des heures de formation **Oui, merci de compléter l'annexe en page 2**
 Non

Sera présent(e) à la soirée conviviale du 19 novembre **Oui** **Non**

Pour l'organisation de cette soirée, nous vous remercions de bien vouloir donner une réponse ferme à la souscription-Attention : en cas d'annulation de dernière minute ou de non-présence au cocktail, la prestation vous sera facturée.

ADRESSE DE FACTURATION

Nom / société	
Adresse	
Code postal / Ville	

Une attestation de présence et une facture acquittée valant convention simplifiée vous seront remises en fin de formation, documents à transmettre si besoin, à votre service comptabilité.

L'AUREP collecte ces informations pour la mise en œuvre de ses activités. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les personnes concernées disposent sur leurs données d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité qu'elles peuvent exercer sur simple demande auprès de l'AUREP : contact@aurep.com
Toute personne souhaitant des informations complémentaires peut se reporter à la page dédiée aux données personnelles et notre politique de confidentialité. En signant ce document, j'accepte ces conditions.

Fait à :

Signature obligatoire

précédée de la mention « **lu et approuvée** »
des **Nom** et **Prénom** et de la qualité du signataire
+ cachet le cas échéant

Le :

IMPORTANT :

(1)- Mentions obligatoires

(2)- **Votre inscription ne sera effective que si elle est accompagnée du règlement.** Une confirmation de votre inscription vous sera transmise par courriel. **Aucun remboursement, ni report ne sera effectué pour tout désistement intervenant moins de 10 jours avant la date de formation.**

Participer au séminaire d'actualisation des connaissances vous permet de valider des heures de formation continue réglementaires. Certaines formations sont éligibles à la validation d'heures DDA ou IMMO, nous vous demandons de bien vouloir opter pour l'une ou l'autre lors de votre inscription.

La validation des heures est conditionnée à la réussite aux questionnaires d'évaluation.

- Intégrer l'actualité économique à la construction d'un portefeuille

Par Pierre SABATIER

3 heures DDA ou 3 heures IMMO

- Le grand jeu de l'actualité patrimoniale : panorama ludique.

Par Catherine ORLHAC, Geneviève MIERMONT et Natacha FAUCHIER

1.5 heures DDA ou 1.5 heure IMMO

- Intégrer la dimension internationale dans son conseil : les bons réflexes.

Par Marion CHAPEL-MASSOT et Xavier LEBRUN

3 heures DDA ou 3 heures IMMO

- Vouloir pour le temps où je serai « mal » et pour le temps où je ne serai « plus ».

Par Jean AULAGNIER et Philippe DELMAS SAINT-HILAIRE

3 heures DDA ou 3 heures IMMO

- Retraites : le grand chambardement ?

Par Bruno CHRETIEN

3 heures DDA

- Régime Dutreil-transmission : coup de projecteur sur les nouveaux assouplissements

Par Matthieu LEDUC

1.5 heure DDA

- Abus de droit : revisions le passé à l'aune du but principalement fiscal

Par Pierre FERNOUX

1.5 heure DDA ou 1.5 heure IMMO

- Les holdings patrimoniales : principes et mise en œuvre.

3 heures DDA ou 3 heures IMMO

- La transmission d'entreprise familiale : argent-pouvoir-dette et loyauté

Par Pascal PINEAU - Métisse formation

1.5 heure DDA

Demande de validation de :

Nom :

Prénom :

Signature :